RAPPORT N° 133

CONSEIL DEPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHONE

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 13 Juillet 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S): MME BRIGITTE DEVESA

OBJET

Subvention allouée à l'association IMAJE Santé - exercice 2016

Direction Générale Adjointe de la Solidarité Direction Enfance Famille 04 13 31 27 31

PRESENTATION

- L'association **IMAJE SANTE** - Information Marseille accueil jeunes écoute santé - présidée par le docteur Hélène PORTE gère un «espace santé jeunes » sis au 35 rue Estelle 13001 Marseille.

Ce lieu a été créé pour répondre aux carences constatées dans l'accès aux soins des adolescents et jeunes majeurs qui peuvent y être reçus par une équipe pluridisciplinaire de professionnels dans le domaine de la santé, en partenariat avec les différentes institutions, associations et libéraux intervenant dans la prise en charge des 12-25 ans.

L'accueil, l'écoute, l'accompagnement et l'orientation des jeunes et de leurs familles, les activités de prévention, notamment auprès des collégiens, et la mise en place de formation et de ressources auprès des professionnels constituent les axes principaux de l'espace santé jeunes qui, soutenu par notre collectivité depuis son démarrage, s'est progressivement développé sur trois territoires.

Demande pour l'exercice 2016 (dossier APR-0169)

. Marseille-centre

A partir des locaux de son siège social, l'association propose de développer et structurer le partenariat sur le territoire de la commune de Marseille pour assurer un meilleur accompagnement médico-psychosocial des jeunes et de leurs familles et mener des actions de prévention auprès des groupes. Sont également prévus des ateliers thématiques pour les professionnels.

Depuis quelques années, en collaboration étroite avec le SAAMENA (service d'accueil et d'accompagnement des mineurs non accompagnés) de l'ADDAP 13 (association départementale pour le développement des actions de prévention), elle propose un accueil spécifique pour les mineurs isolés étrangers, en errance sur le territoire départemental.

Pour l'année 2016, l'association IMAJE SANTE propose de reconduire son dispositif de prise en charge psychologique, sociale et médicale adaptée pour ce public :

- une consultation médicale par un médecin généraliste et diplômé de médecine tropicale visant à faire passer un entretien d'évaluation de l'état de santé ;
- une consultation transculturelle, espace de réflexion dans lequel les jeunes accompagnés peuvent engager un travail d'élaboration autour de la souffrance liée à la migration :
- une coordination du parcours du soin des jeunes assurée par le médecin généraliste d'IMAJE SANTE permettant de sensibiliser les professionnels en charge des mineurs étrangers non accompagnés aux problématiques médicales spécifiques de ces jeunes.

.Plan-de-Campagne

IMAJE Santé a été sollicitée en 2011 pour établir un diagnostic « santé jeunes » sur les communes des Pennes-Mirabeau, Bouc-Bel-Air, Cabriès et Simiane-Collongue. Cette étude a mis en évidence des territoires très étendus et mal desservis par les transports en commun alors que sont constatées de nombreuses difficultés psychosociales et des problématiques liées aux addictions, à la contraception, à la sexualité, une recrudescence des conduites à risques, un isolement des professionnels libéraux et une absence de mise en réseau, autant d'éléments préjudiciables à la réalisation d'actions de prévention en direction des jeunes de 12 à 25 ans. L'étude a préconisé l'ouverture d'un « espace santé jeunes » dans un lieu anonyme et facile d'accès.

Elaboré par l'association en concertation avec les collectivités concernées, le projet vise, sur le modèle de la structure marseillaise, la promotion d'une prévention généraliste en direction des jeunes sur leurs lieux de vie par la mise en place d'une équipe pluridisciplinaire, composée de médecins, de psychologues et de travailleurs sociaux.

Les fonctions d'accueil, d'accompagnement médico-psycho-social, de soutien à la parentalité et de prévention en direction des groupes sont confortées par un appui aux professionnels en contact direct avec les jeunes, soit au sein de la structure implantée sur la zone commerciale de Plan-de-Campagne (ouverte en février 2014), soit sur leurs lieux de travail.

.Marseille-nord

L'action proposée par IMAJE Santé prend en compte les éléments suivants :

- la fermeture du PAEJ géré par l'association TREMPLIN en décembre 2012 ;
- l'augmentation du nombre de jeunes, de parents et de professionnels issus des quartiers nord faisant appel à IMAJE Santé ;
- un territoire très étendu, fortement peuplé (plus de 250 000 habitants sur 4 arrondissements) et doté d'une population jeune (41% de moins de 30 ans) ;
- une précarité sociale importante chez les jeunes :
- un grand fractionnement territorial entraînant un isolement de la population et un éclatement des interventions sociales, éducatives et sanitaires.

L'association propose de travailler prioritairement sur

- une actualisation de la connaissance du territoire, des problématiques spécifiques et des dynamiques territoriales ;
- une rencontre de l'ensemble des acteurs du territoire ;
- une réflexion partagée pour la mise en oeuvre de réponses adaptées.

Des actions sont conduites en direction des jeunes et des professionnels:

- actions collectives de prévention en direction des jeunes et de leurs familles sur les différents lieux de vie ;
- accueil individuel des jeunes (au sein de l'espace d'accueil rue Estelle ou dans les locaux du centre mutualiste Paul Paret) dans le but de proposer une prise en charge médico-psycho-sociale adaptée :
- soutien individuel et en équipe des intervenants médicaux et éducatifs ;
- groupes d'échange de la pratique pour les professionnels.

Des comités de pilotage interinstitutionnels sont constitués afin d'accompagner la démarche de préfiguration, de valider les actions proposées et de définir les suites à donner en terme de dispositif sur ce territoire.

Pour l'exercice 2016 IMAJE Santé a établi un budget général de 616 510 €, comprenant une aide d'un montant total de 170 000 € sollicitée auprès du Conseil départemental.

Les autres financements attendus sont :

-	ARS	60 000 €
-	Etat (DDCS)	40 000 €
-	Conseil régional	35 000 €
-	CPCAM	48 500 €
-	CAF	6 000 €
-	Communes	59 000 €
-	FIPD	7 000 €
-	CP Aix	55 000 €
-	Autres	80 010 €

Je vous propose d'allouer à l'association une subvention globale de 144 000 € pour lui permettre la réalisation de ses actions sur les trois territoires. En cas d'accord, la subvention fera l'objet d'un versement unique après signature de la convention.

INCIDENCE FINANCIERE

En cas de décision favorable, la dépense correspondante, soit 144 000 € pour l'association, sera financée, sur les crédits de paiement mis à disposition au titre de l'exercice 2016, chapitre 65 - fonction 51 - nature 6574 - programme 21008.

N° de programme	N° d'opération	Libellé	Imputation	Engagement AP ou CP
21008	2016	Subventions de fonctionnement aux associations	65- 51- 6574	144 000 €

CONCLUSION

Au bénéfice des considérations qui précèdent et sur proposition de Madame la Déléguée à la protection maternelle et infantile, la santé, l'enfance et la famille, je vous serais obligée de bien vouloir :

- fixer à 144 000 € le montant de la subvention de fonctionnement allouée au titre de l'exercice 2016 à l'association IMAJE Santé ;
- -m'autoriser à signer avec l'association bénéficiaire la convention de subvention de fonctionnement selon le modèle de convention type, approuvé par délibération n° 122 de la Commission permanente du 27 juin 2014 ;
- adopter la délibération ci-jointe.

Signé La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL